

Questions orales

ferai ce que j'ai dit que je ferais au président du Comité permanent des comptes publics qui m'a écrit à ce sujet.

Comme je m'apprêtais à entrer à la Chambre hier, j'ai été informé que le NPD s'opposait au renvoi du Livre blanc à un comité spécial et qu'il était plutôt en faveur de son renvoi à un comité permanent. J'ai entendu d'autres commentaires des libéraux qui trouvent qu'il y a déjà trop de comités.

J'ai demandé au leader parlementaire du gouvernement de s'informer auprès de ses collègues sur le souhait de l'opposition. Nous prendrons une décision en conséquence.

Des voix: Bravo!

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Monsieur le Président, hier, le président du Conseil du Trésor a également déclaré qu'il était maintenant prêt, après l'élaboration d'un livre blanc par le groupe de travail, à amorcer des discussions sérieuses avec les syndicats concernés. Est-ce un engagement véritable et comment le ministre compte-t-il communiquer avec les syndicats?

• (1500)

L'hon. Gilles Loiselle (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, nos plans à cet égard sont des plus sérieux et je voudrais même demander dès maintenant aux syndicats de communiquer avec nous. Nous avons fait connaître nos intentions. J'ai dit aux syndicats que nous étions prêts à négocier et à discuter avec eux.

Je voudrais également dire à la députée qu'au début de l'an prochain, je compte mettre sur pied un processus de consultation auprès de tous les députés; tous pourront donner leur point de vue sur cette importante question. Il s'agit de modifications majeures pour le Canada. Nous avons une fonction publique de premier ordre. Nous devons toutefois la moderniser et l'alléger des lourdeurs administratives pour qu'elle puisse mieux servir la population.

Je suis déterminé à mener à bien cette tâche et j'invite tous les députés à y contribuer.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jim Karygiannis (Scarborough—Agincourt): Monsieur le Président, le ministre du Revenu national nous a fait une démonstration de la dictature conservatrice, qui pourrait se résumer par le slogan «À notre manière, ou rien». Le ministre soumet les entreprises du Canada à du

chantage politique, afin de les amener à s'enregistrer aux fins de la TPS du gouvernement. Enregistrez-vous. . .

Des voix: Règlement.

M. le Président: Un moment. Je sais que le député voudra retirer le mot chantage. S'il le fait, je le laisserai terminer sa question.

M. Karygiannis: Je me rétracte, monsieur le Président. De nombreuses entreprises vont souffrir de la situation au pays. Manifestement, le ministre ne comprend pas la signification du mot démocratie.

Ma question s'adresse au vice-premier ministre: finira-t-il par se rendre compte que cette taxe est mal conçue? Il devrait la retirer et en concevoir une autre en partant de zéro.

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je crois que le député parlait des observations que j'ai formulées à Toronto, au début de la semaine, dans le cadre d'un discours dans lequel je précisais clairement et sans détour aux gens d'affaires, à la minorité qui ne s'est pas encore préparée ou qui ne s'est pas enregistrée aux fins de la perception de la TPS, que s'ils ne le faisaient pas, ils ne seraient pas admissibles aux crédits de taxe sur intrants. Ils n'auront pas droit au remboursement de la taxe de vente fédérale sur leurs stocks. Ils renonceraient à une subvention pouvant s'élever à 1 000 \$ et visant à aider les petites entreprises à se préparer à percevoir la TPS.

Ce que je veux dire, et que je répète ici aujourd'hui, c'est que les entreprises qui ne sont pas encore enregistrées feraient bien de le faire avant l'entrée en vigueur de la loi, le 1^{er} janvier.

M. le Président: J'ai plusieurs décisions à communiquer à la Chambre. Je crois qu'il conviendrait à tous les députés que l'on procède d'abord à la question hebdomadaire du jeudi. Le député de Cape Breton—Richmond—Est a la parole.

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. David Dingwall (Cape Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, je pose ma question habituelle au leader du gouvernement à la Chambre: pourrait-il nous préciser quelles seront les affaires traitées à la Chambre demain, lundi, mardi et pendant le reste de la semaine prochaine?

L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, cet après-midi, nous poursuivrons l'étude